

COMMUNIQUE DE PRESSE
CONSEIL DE DIRECTION DU 22 AU 25 MAI 2007

Un office agricole



ODEADOM

*Office de Développement de l'Économie Agricole
des Départements d'Outre-Mer*

Guadeloupe
Guyane
Martinique
Réunion
Mayotte
Saint-Pierre-et-Miquelon

Le Conseil de Direction de l'ODEADOM s'est déroulé à Mayotte du 22 au 25 mai 2007, sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard HOARAU, Président de la FDSEA de la Réunion.

Le Préfet de Mayotte, Monsieur Vincent BOUVIER a ouvert la séance du Conseil de direction, en souhaitant la bienvenue à l'ensemble de ses membres, et a présenté la situation de la collectivité de Mayotte notamment sur le plan agricole.

Le Président du Conseil de direction a accueilli les Présidents de Chambre d'agriculture nouvellement élus ainsi que les trois représentants des autres Offices agricoles récemment nommés, sans oublier le Président de la Chambre d'Agriculture de Mayotte qui a été désigné en tant qu'expert ainsi que Monsieur BONFILS, nommé par le Ministère de l'agriculture et de la Pêche au poste d'expert pour la filière des fruits et légumes.

Monsieur Paul LUU, Directeur de l'ODEADOM a tenu à remercier le Préfet de Région, M. Vincent BOUVIER, les services déconcentrés de l'État notamment la Direction de l'Agriculture et de la Forêt, dirigée par M. Wilfrid FOUSSE, ainsi que les professionnels Mahorais au travers de la Chambre de l'Agriculture de Mayotte représentée par son Président Monsieur Dani SALIM, pour leur concours précieux à l'organisation de ce Conseil de Direction.

Le Directeur, Paul LUU, a présenté dans le cadre de son exposé, un panorama complet de l'agriculture des territoires ultramarins des océans atlantique et indien ainsi que les faits marquants pour l'ensemble des filières agricoles.

Le Conseil de Direction a poursuivi l'examen des programmes sectoriels, débuté au cours du précédent Conseil de Direction de novembre 2006, qui seront en vigueur à compter de cette année jusqu'en 2013.

Le Conseil a notamment traité des grands thèmes suivants :

- Actualités de la mise en œuvre du POSEI IV,
- Présentation de l'ensemble des études pilotées par l'office,
- Suivi des dossiers nationaux.

Le budget de l'ODEADOM en 2007

Le Directeur a rappelé que le Conseil de Direction de novembre 2006 a voté le budget 2007 de l'Office qui s'élève pour sa part nationale à 10,329 M€ dont 6,558 M€ pour les interventions en faveur du développement de l'ensemble des filières agricoles d'outre-mer.

Lors du présent Conseil, le montant de 1,2 M€ au titre des interventions nationales a fait l'objet d'une affectation de crédit conformément à la règle stipulant que l'ouverture de crédit au Conseil du mois de novembre ne peut porter que sur 2/3 du budget de l'ODEADOM.

Actualités de la mise en œuvre du POSEI IV

Le POSEI banane en phase de finalisation

L'ODEADOM va prochainement procéder au paiement du solde de l'aide compensatoire banane pour la dernière fois, depuis 1994. En effet, avec la modification volet interne de l'OCM banane, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2007, le secteur de la banane fait désormais partie intégrante du dispositif POSEI. L'enveloppe financière pour le secteur de la banane est fixée à 278,8 M€ dont 129,1 M€ pour les Antilles.

Les autorités françaises ont remis le 09 mars 2007 à la Commission européenne le programme élaboré en collaboration avec les professionnels. La Commission dispose de 4 mois pour approuver ce programme.

A ce jour, les réunions de concertation entre la Commission européenne et les autorités françaises font ressortir l'absence d'objections majeures des services de la Commission sur le futur dispositif d'aide, lequel doit donner lieu au premier paiement le 16 octobre 2007, dans le cas où la proposition de la France serait agréé par les autorités communautaires.

Parallèlement, l'ODEADOM a réalisé un important travail de constitution de références historiques des planteurs, en liaison avec les trois organisations de producteurs et les Directions de l'Agriculture et de la Forêt. Les références individuelles servant de base au paiement de la nouvelle aide ont été élaborées par l'office en tenant compte de la situation de chaque catégorie de planteurs. Les professionnels ont validé la démarche de l'ODEADOM s'inscrivant dans un souci d'équité et d'encouragement à retrouver les niveaux de production du début des années 2000.

Les circulaires nationales d'application en ligne

A ce jour, les circulaires nationales d'application des différentes mesures sont signées et téléchargeable sur le site internet de l'ODEADOM : www.odeadom.fr à l'exception de la circulaire dite horizontale et de la circulaire diversification végétale lesquelles sont actuellement en cours de finalisation.

En séance, le dispositif de pilotage prévu par la circulaire horizontale a fait l'objet d'une présentation aux membres du Conseil de Direction, lequel s'articule autour de comités locaux et de comités filières associant professionnels et administrations. Ces différents comités relèvent d'un comité national de pilotage.

Le manuel de l'utilisateur lancé

Comme l'ODEADOM s'y était engagé auprès des professionnels, lors de Conseil de direction de novembre 2006, l'Office à engagé la procédure de consultation afin de réaliser un manuel de l'utilisateur dont la vocation est de faciliter et de fluidifier les procédures de demande et de versement des aides. Ce document sera disponible vers la fin de l'année 2007.

Bilan satisfaisant pour le programme communautaire

Au 15 mai 2007, l'ODEADOM a versé 18 410 000 €, correspondant à 6 992 dossiers, au titre des aides POSEI IV (hors RSA) dont il a la gestion, un bilan satisfaisant compte tenu du délai restreint d'application du nouveau programme.

Les premières estimations de réalisations du programme (hors RSA) s'élèveraient, s'agissant des mesures gérées par l'Office, à environ 38 373 500 € de paiement qui seront versés aux bénéficiaires avant le 30 juin 2007,.

S'agissant du régime spécifique d'approvisionnement 881 dossiers ont été payés pour un montant de 10 169 574 €.

Suivi des dossiers nationaux

Le Conseil de direction s'est félicité de la solidarité nationale impulsée par le Ministre de l'agriculture en faveur des Réunionnais suite au passage du cyclone Gamède.

L'ODEADOM participera en terme budgétaire, bien que modestement, en dérogeant à l'application de la règle de dégressivité de 5 % par an, appliquée habituellement sur les aides à l'encadrement des producteurs. Ainsi, les filières de l'agriculture réunionnaise pourront bénéficier, en terme d'encadrement au titre de l'année 2007 du même niveau d'aide que celui prévu pour l'année 2006.

Une gestion optimisée des fonds nationaux

Le Directeur a présenté une convention type élaborée en concertation avec les services de l'agence comptable dont l'objectif est d'harmoniser les procédures entre les différentes filières de l'Office. Cette convention prévoit désormais une disposition particulière demandant aux professionnels de présenter un bilan intermédiaire des réalisations ou prévisions des dépenses, afin d'optimiser la gestion des crédits nationaux délégués à l'ODEADOM. Cette mesure s'inscrit dans une logique de bonne gestion des fonds publics.

Une cellule «étude » en marche

Madame Mathilde LEYGNAC LE-BARS a fait part de l'avancement des études pilotées par l'Office.

En coordination avec l'ONIPPAM, l'ODEADOM s'est vu confié par le Ministre de l'Agriculture une mission dont l'objectif est de mieux apprécier le potentiel de développement de certaines plantes, pour des usages médicaux mais aussi cosmétiques et aromatiques « PAPAM ». Elle doit en outre déboucher sur des propositions d'action et sur des projets de développement soutenables.

Monsieur ONFROY a mené un audit auprès de la SOCOPMA en Martinique, qui démontre que la coopérative peut se redresser en procédant très rapidement au recrutement d'un directeur. Celui-ci devrait apporter une proposition de restructuration de la coopérative tant sur son fonctionnement (organisation générale, comptable et financière), de planification des apports, que sur sa politique commerciale.

Monsieur MARTIN, Président de la FNO, a réalisé une mission du 11 au 17 mars 2007 dans le secteur des productions animales en Guyane. Cette mission avait pour objectifs de recadrer le programme sectoriel 2007-2013 des productions animales, d'étudier la possibilité de mise en place d'une interprofession et de jeter les bases d'un plan sectoriel spécifique à la filière porcine.

L'ODEADOM s'est associé au programme "usages mineurs" de la DGAL dans les DOM. Ce programme a pour objectif d'appuyer les expérimentations en vue de l'homologation d'usages dits mineurs de produits phytosanitaires. Après définition des priorités sur la base des travaux menés ces dernières années par les SPV des 4 DOM, des expérimentations seront mises en place dans les centres techniques locaux. Des réunions sont prévues entre l'ODEADOM, la DGAL et le CIRAD afin de piloter ensemble ce projet.



Le Conseil de Direction décentralisé est aussi l'occasion de renforcer les liens indispensables entre l'ODEADOM et les professionnels, et à ces derniers d'échanger leurs savoir-faire et leurs expériences.

Il a donc été prévu un certain nombre de visites sur le terrain Mahorais permettant ainsi à l'ensemble des Membres du Conseil de Direction d'apprécier l'avancement des nombreux projets de diversification mis en œuvre dans le cadre des programmes sectoriels examinés en séance.

Ces initiatives mettent en lumière le nouvel élan de l'agriculture et l'aquaculture Mahoraises dont l'objectif premier est de contribuer à équilibrer la balance alimentaire tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Monsieur Paul LUU a souligné qu'un certain nombre de mesures validées par Conseil de direction contribuent à cette relance comme par exemple l'aide au transport de matière première nécessaire à l'alimentation animale à Mayotte, mise en place en juillet 2005 et qui a été revalorisée lors de ce Conseil de 52 € à 75 € la tonne. Cette aide est inspirée du dispositif RSA dont bénéficie les DOM, mais dont Mayotte est exclu pour l'instant du fait de son statut. Elle permet de réduire les coûts des matières premières destinées à l'alimentation animale particulièrement élevés, notamment à cause d'infrastructures portuaires ne permettant pas de déchargement en vrac.

Parmi les nombreuses initiatives des professionnels Mahorais, le Conseil a salué le projet d'EYMG ayant pour objectif de réhabiliter la plantation GUERLAIN d'ylang ylang ainsi que d'élargir la production d'huiles essentielles haut de gamme.



Enfin, Paul LUU a rappelé que le déménagement de l'Office sur le site Arborial à Montreuil est prévu les 6 et 7 septembre 2007.

Le prochain Conseil de Direction se tiendra à Montreuil, du 19 au 22 novembre 2007.

Du fait de l'expiration à l'automne du mandat des membres actuels du Conseil de Direction, le Conseil de novembre réunira les membres nouvellement nommés lesquels devront désigner un nouveau Président.

Contacts presse :

Stéphane JORET au 06-79-95-29-66 stephane.joret@odeadom.fr

Valérie GOURVENNEC au 01-41-63-19-44 valerie.gourvennec@odeadom.fr

